



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

arraisonnement d'un bateau de la flottille de la liberté par Israël

Question au Gouvernement n° 1128

Texte de la question

ARRAISONNEMENT D'UN BATEAU DE LA FLOTTILLE DE LA LIBERTÉ PAR ISRAËL

M. le président. La parole est à Mme Elsa Faucillon, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

Mme Elsa Faucillon. Monsieur le président, mes chers collègues, ma question s'adresse à M. le ministre des affaires étrangères. Quelques jours après le vote de la loi qui légalise de fait le régime d'apartheid existant en Israël, un bateau de la Flottille de la liberté accueillant à son bord vingt-deux militants de la paix, dont une ressortissante française, a été arraisonné en haute mer par l'armée israélienne.

Regroupant des associations du monde entier, l'objectif de cette flottille est de passer outre le blocus illégal de Gaza, avec des médicaments à bord, pour limiter l'actuelle pénurie qui sévit dans ses hôpitaux. Hier, le bateau a été abordé par les soldats de Tsahal dans les eaux internationales ; le capitaine du navire a été sommé de détourner sa route, puis l'équipage a été violemment arrêté, à coup de taser pour certains, et emprisonné à Givon. Après Salah Hamouri, une autre Française est donc désormais en prison en Israël, sans que cela ne semble provoquer d'émoi diplomatique.

Plusieurs questions se posent à la suite de cet événement. Tout d'abord, pouvez-vous nous dire, ou nous rappeler, pourquoi la France ne condamne pas le blocus illégal de Gaza ? Toute une population est emprisonnée depuis onze ans, n'ayant accès ni à son espace aérien, ni à son espace maritime, et ne peut compter que sur son geôlier pour subvenir à ses besoins.

M. Claude Goasguen. Elle fait la guerre, cette population !

Mme Elsa Faucillon. La France semble trouver cela normal ; c'est extrêmement choquant.

Pourquoi la France n'a-t-elle toujours pas condamné publiquement l'arraisonnement d'un navire battant pavillon norvégien en haute mer ? Cela s'apparente à de la piraterie. Mais il est encore temps de protéger le deuxième navire, le *Freedom*.

Pourquoi Sarah Katz, militante française de l'Union juive française pour la paix, est-elle encore en prison ? La diplomatie française est-elle à ce point aux ordres du gouvernement israélien d'extrême droite ? Et quand la France compte-t-elle réagir pour enfin exprimer sa solidarité envers le peuple gazaoui...

M. Claude Goasguen. Ça n'existe pas, le peuple gazaoui !

Mme Elsa Faucillon. ...et agir pour mettre fin à l'impunité d'Israël ? C'est cela, le prix de la paix.
(Applaudissements sur les bancs des groupes NG, FI et GDR ainsi que sur quelques bancs du groupe MODEM)

M. le président. La parole est à Mme la ministre chargée des affaires européennes.

Mme Nathalie Loiseau, *ministre chargée des affaires européennes*. Madame la députée, vous faites référence à ce qui vient de se passer dans la bande de Gaza. S'il est vrai qu'il y a rarement de bonnes nouvelles en provenance de Gaza, la situation est récemment devenue particulièrement préoccupante.

Il y a deux éléments dans votre intervention : le premier porte sur la situation d'un bateau et de l'une de nos compatriotes, le second concerne la situation générale à Gaza. Ce n'est pas la première fois qu'une flottille se rend en direction de Gaza pour protester contre le blocus et apporter de l'aide humanitaire ; ce n'est pas la première fois non plus que les bateaux d'une telle flottille sont arraisonnés par la marine israélienne. Dimanche, tous les passagers de l'*Al-Awda* ont été arrêtés. Parmi eux figure l'une de nos compatriotes, Sarah Katz. C'est naturellement notre première préoccupation : le consulat lui a rendu visite dès hier. Nous vérifions que le droit international lui est appliqué et nous mettons en œuvre toute la protection consulaire à laquelle elle a droit. Pendant ce temps, la cargaison humanitaire que contenait le bateau est acheminée vers Gaza.

Plus largement, la situation à Gaza est particulièrement préoccupante. Bien sûr, il y a une crise humanitaire, mais sans crise politique, il n'y aurait pas de crise humanitaire. Cette crise politique est due à l'absence de perspective de paix pour les territoires palestiniens.

Notre position est connue et claire mais je la répète encore plus clairement aujourd'hui, puisque vous m'y invitez : nous souhaitons que le blocus de Gaza soit levé, en tenant compte des garanties de sécurité nécessaires pour l'État israélien. Nous souhaitons naturellement que les négociations reprennent et qu'une solution à deux États, vivant côte à côte dans des frontières sûres, dans la paix et la sécurité, avec Jérusalem comme capitale, puisse prévaloir. Nous y travaillons ; Jean-Yves Le Drian se trouve aujourd'hui en Jordanie, pour travailler notamment sur ce sujet. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM, MODEM et FI.*)

Données clés

Auteur : [Mme Elsa Faucillon](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (1^{re} circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1128

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires européennes

Ministère attributaire : Affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 août 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [2 août 2018](#)